

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

## du conseil communal

### de la commune de BOUS

#### COMMUNE

Séance publique du 26 novembre 2020

#### DE BOUS

Date de l'annonce publique de la séance : 18 novembre 2020

Date de la convocation des conseillers : 18 novembre 2020

Présences :

Carlo KÜTTEN, bourgmestre

Netty SIMON-KILL, Joé BEISSEL, échevins

Jos JOHANNNS, Pierre BRAUN, Patricia GONZALEZ, Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers

Bernard HEINESCH, secrétaire

Absents et excusés: Bernd ZIMMER, Aurore RÖSSLER, conseillers

#### Le Conseil Communal,

*a fixé à l'unanimité des membres présents le Sport- a Kulturzentrum à Bous comme lieu de réunion de la séance du conseil communal du 26 novembre 2020*

01) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du conseil communal du 29 octobre 2020.

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recette.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents divers décomptes de travaux extraordinaires à savoir

Travaux de rénovation au Sport- a Kulturzenter à Bous	333.667,09.-€
Travaux de rénovation de l'ancien bâtiment de l'école (Salle préscolaire)	224.809,83.-€
Travaux de rénovation partielle de l'ancien bâtiment de l'école	508.596,77.-€
Travaux de réaménagement de l'entrée de la cité St Jean	84.347,35.-€
Projet de la nouvelle mairie à Bous	47.586,39.-€
Travaux de construction d'un nouveau centre d'incendie à Remich	71.736,01.-€

04) a renoncé à l'unanimité des membres présents à l'exercice du droit de préemption sur trois parcelles situées à Bous, au lieux-dits « rue d'Oetrange » et « Huelgaass ».

05. a) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de vente entre le collège échevinal de la commune de Bous et l'administration communale de Stadtbredimus du 10 novembre 2020 relatif à la vente d'un conteneur de l'ancien service d'incendie de la commune de Bous au prix de 1.790,00.-€.

b) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de vente entre le collège échevinal de la commune de Bous et Mme Lydie Kauffmann-Hall, domiciliée à Bous, du 10 novembre 2020 relatif à la vente d'une remorque de l'ancien service d'incendie de la commune de Bous au prix de 500,00.-€.

06. a) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'organisation scolaire rectifiée de

l'enseignement musical de la commune de Bous pour l'année scolaire 2020/2021, telle qu'elle a été présentée par l'Ecole de Musique de l'association sans but lucratif "Union Grand-Duc Adolphe".

b. a approuvé à l'unanimité des membres présents un avenant du 17 novembre 2020 à la convention du 09 juin 2020 entre l'administration communale de Bous et l'association sans but lucratif "Union Grand-Duc Adolphe" relative à l'organisation et le financement des cours de musique dans le cadre de l'enseignement musical de la commune de Bous de l'année scolaire 2020/2021, dont les coûts s'élèvent à 15.806,35.-Euros.

07. a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 17 novembre 2020 entre la commune de Bous et l'association sans but lucratif "Beschäftigungs Initiativ Réimecher Kanton asbl (B.I.R.K.)" avec siège à Bech-Kleinmacher, convention prévoyant la mise à disposition d'une équipe de 2 personnes pendant l'année 2021 et dont le budget prévisionnel s'élève à 22.000,00.-Euros.

08. a approuvé à l'unanimité des membres présents une proposition du collège échevinal de fixer le montant du cadeau de départ pour un instituteur partant en retraite à 1.250,00.-€.

09. a approuvé à l'unanimité des membres présents une demande de lotissement du 17 novembre 2020 présentée par M. Victor Turpel, domicilié à Remich, relative à la division d'une propriété sise à Assel aux lieux-dits « Am Wangert » et « rue de Luxembourg » en quatre lots.

10) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- au projet de plan d'aménagement « Kierchepad » tel qu'il a été présenté au collège échevinal par les nouveaux propriétaires des fonds concernés, projet qui respecte le tracé original du sentier Kierchepad et dont le nombre de maisons a été diminué de 18 à 17.

- à la planification du réaménagement de la traversée de Bous et en particulier du revêtement d'un gabarit routier en bitumen couverte par une couche d'époxy coloré et propose d'utiliser le même revêtement pour la rue « Place de l'église ».

- à l'acquisition d'une maison unifamiliale au centre de Bous et aux revendications financières du propriétaire.

- à l'acquisition d'un terrain sis derrière la cour de l'école fondamentale de Bous.

a pris note des interpellations des conseillers relatives

- à l'introduction de subventions mobilité douce et décide mettre ce point sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal.

- à l'élaboration d'un plan reprenant les parcelles à entretenir selon les règles du « Fauchage tardif » et à la taille des haies et décide de mettre ce point sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal.

- à l'état vétuste du pont dans la rue Nauwiss à Erpeldange.

